

Résidence du Ruanda.
Territoire d'Astrida.

Astrida, le 21 février 1951.-

N° 401 /P.E.

Objet:

Déclaration de créance.-

ASTRIDA



652

Monsieur le Résident,

Suite à la note n°2479/Pers. de Monsieur
le Directeur Provincial du Personnel à Usumbura, j'ai
l'honneur de vous transmettre, pour approbation, ma
déclaration de créance.

L'Administrateur de Territoire, ff.,
J.KIRSCH,

Monsieur le Résident du Ruanda

à
K I G A L I .-